



**PROGRAMME FORMATION
CONSTAT PAR DRONE
HUISSIER DE JUSTICE
(Commissaire de justice)**

Durée : 116 heures (présentiel et distanciel)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce parcours de formation a pour vocation d'acquérir l'ensemble des prérequis nécessaires au télépilotage de drone, s'insérant dans un contexte professionnel, à des fins de constats d'Huissier de Justice. Le parcours vise aussi l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences techniques nécessaires à la réalisation des constats par drone, en toute autonomie, dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles de sécurité.

Il va permettre de :

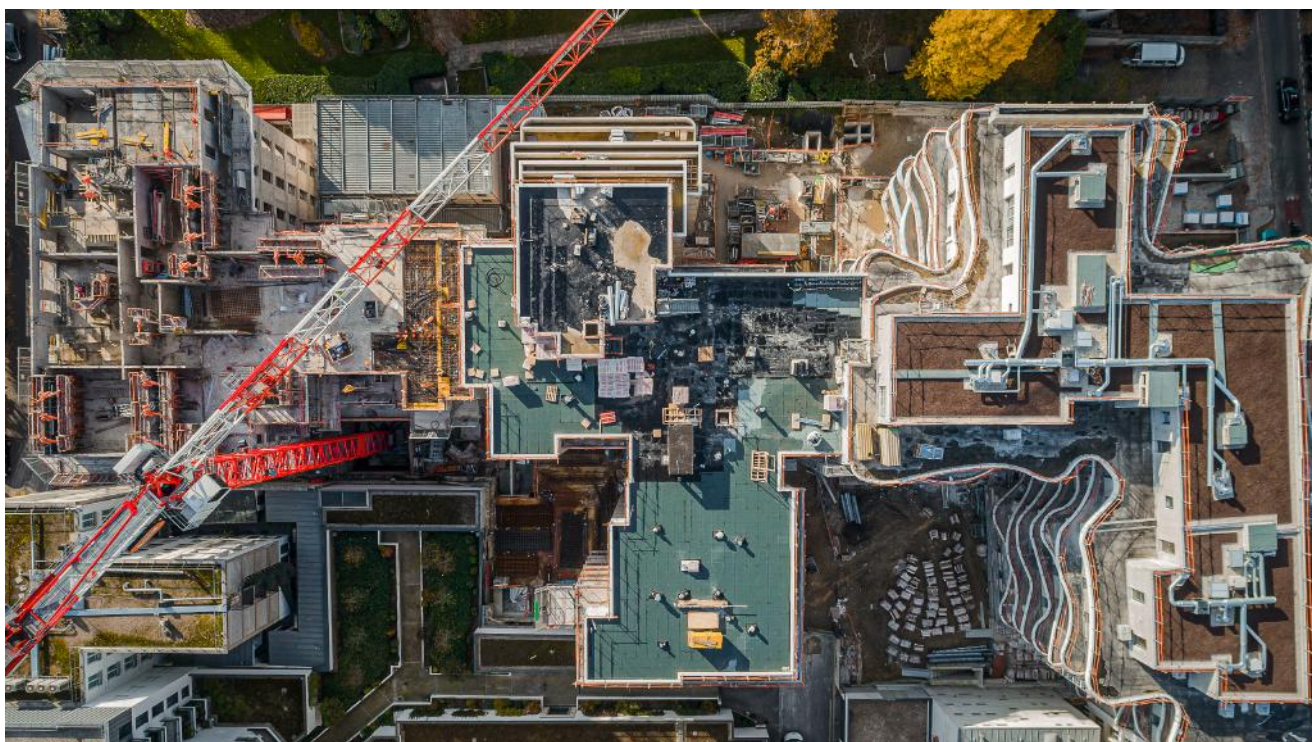
- Connaître les règles en vigueur et préparer le vol et la mission en appliquant les démarches réglementaires nécessaires.
- Acquérir les connaissances générales de la machine permettant son utilisation et son entretien.
- Télépiloter un drone en réalisant les manœuvres nécessaires à la réalisation d'inspections et de constatations avec précision et en toute sécurité.
- Télépiloter un drone en conditions anormales en appliquant les procédures et manœuvres d'urgences adaptées à la situation pour assurer la sécurité des personnes au sol.
- Réaliser le traitement des données et des constatations effectuées en recueillant les informations de la boîte noire du drone pour rédiger le constat.

PUBLIC VISÉ:

- Huissier de Justice (associé ou salarié) ou Clerc habilité aux constats.

RÉFÉRENCES

- Certification au catalogue du Datadock
- Certification QUALIOPI
- Certification France Compétences RS5493
- Reconnu organisme de formation de qualité par Pôle-Emploi
- Référencement dans le réseau Carif-Oref
- Financement par le CPF, les organismes d'aide à la formation (FIF-PL, OPCO-EP, AGEFIPH, AFDAS...) et par Pôle-Emploi (AIF, ..)





FORMATION THÉORIQUE

OBJECTIFS :

- Connaître l'univers du drone, sa réglementation et pouvoir y opérer en tant que professionnel.
- Préparer et réussir l'examen théorique via la plateforme e-learning The French Drone. (accessible également sur application mobile, pour que vous puissiez acquérir l'ensemble des connaissances théoriques nécessaires où vous le voulez, quand vous le voulez !)

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES :

- Réglementation
- Instrumentation
- Performances et suivi de vol
- Météorologie
- Liaison de données et radio navigation
- Principes du vol
- Connaissance générale des aéronefs
- Performances et suivi de vol
- Performances humaines
- Navigation
- Procédures opérationnelles
- Communication

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Le parcours E-learning comprend 12 modules abordant l'ensemble des thèmes nécessaires. Ils comprennent, chacun, une vidéo explicative et un QCM de validation qu'il est nécessaire de réussir pour accéder au module suivant. Les réponses des QCM contiennent des informations complémentaires et vous permettent d'étendre vos connaissances. Une fois le parcours d'apprentissage terminé les QCM restent accessibles en illimités afin que vous puissiez continuer à vous entraîner à l'examen final.

La fin du parcours est également sanctionnée par un examen blanc qui vous place dans les conditions réelles de l'examen.

Nous sommes présents pour vous accompagner tout au long de votre processus d'apprentissage, vous pourrez ainsi nous contacter directement via le chat en ligne présent sur chaque question de la plateforme e-learning, ou par téléphone pour plus de précisions ou explications sur les différents thèmes abordés.

Nous surveillons également votre progression afin de vous apporter tout notre soutien et conseils pour que vous obteniez votre certificat de télépilote.

DURÉE:

La formation en distanciel vous permet d'aller à votre rythme. La durée conseillée d'apprentissage que nous estimons nécessaire pour appréhender et maîtriser l'ensemble des connaissances est de **100 heures**.



PROGRAMME:

MODULES	DURÉE
• La réglementation	10h
• Connaissance générale des aéronefs	10h
• Instrumentation	10h
• Performances et suivi de vol	10h
• Performances humaines	10h
• Météorologie	10h
• Navigation	10h
• Liaison de données et radio navigation	8h30
• Procédures opérationnelles	5h
• Principes du vol	10h
• Communication	5h
• Examen blanc	1h30

EXAMEN FINAL:

L'examen final se déroule dans le centre de la DGAC de votre choix. Vous pourrez vous inscrire en ligne via le site <https://oceanecandidat.aviation-civile.gouv.fr>, et devrez choisir la date qui vous convient parmi celles proposées par le centre d'examen, et vous acquitter des frais d'inscription qui s'élèvent à 30 euros.

L'examen consiste en un QCM de 60 questions sur l'ensemble des thèmes abordés dans l'e-learning, d'une durée de 1 heure 30. Vous devrez atteindre un taux de réussite de 75% pour obtenir votre certificat d'aptitude (soit 45 bonnes réponses). Votre résultat est disponible le jour même, et vous recevrez votre certificat sous quelques semaines par la poste.



FORMATION PRATIQUE

OBJECTIFS :

- Connaître l'ensemble des prérequis théoriques en matière de réglementation, navigation, de préparation et de suivi du vol, de performance humaine, de météorologie, de radio navigation, de communication, de procédures opérationnelles et de principe du vol.
- Analyser la mission et identifier le scénario de vol correspondant : définition du périmètre, des objectifs, garantir l'adéquation avec l'opération à mener, mise en œuvre des règles réglementaires afférentes, définition des moyens humains et techniques à prévoir, préparation du vol dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité. Savoir déterminer les déclarations et autorisations complémentaires nécessaires à solliciter pour la réalisation de la mission.
- Maitriser le matériel, connaître ses caractéristiques, son fonctionnement, les conditions d'utilisation, ses composantes, l'entretien, et la maintenance. Savoir vérifier son état général, calibrer les différents instruments, réaliser les réglages et le paramétrage et avoir le contrôle total de la machine.
- Télépiloter un drone avec précision en mode manuel, réaliser des prises de vues de qualité, utiliser les modes automatiques de vol en adéquation avec la mission et mettre en œuvre les procédures opérationnelles d'urgences.
- Apprendre les prérequis nécessaires aux constats par drone, connaître le processus des vérifications techniques préalables, récupérer la boîte noire du drone.
- Maitriser l'application web Juris Drone® afin de faire ses demandes de vols en ligne, la gestion des documents, l'édition des constats.
- Récupérer, analyser, traiter l'ensemble des données liées à la mission (plan de vol, photos, vidéo...) et rédiger un constat d'Huissier de Justice complet.

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES :

- Préparation du vol
- Check-up pré-vol et analyse de l'environnement
- Pilotage manuel niveau débutant et intermédiaire
- Perfectionnement au pilotage en toutes situations
- Pilotage en mode automatique et modes de vol
- Vols automatiques et manuels pour la prise de données aériennes
- Préparer son constat en amont
- Rédaction d'un PV contenant toutes le processus technique et juridique
- Maitriser l'application Juris Drone et les demandes de vol/constat
- Appréhender les nouveaux marchés pour les huissiers

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

- La formation s'articule autour de phases théoriques qui sont ensuite exploitées lors de cas pratiques via les QCM de la plateforme e-learning.
- La formation sera assurée par un formateur professionnel, anciennement Clerc expert, télépilote de drone en activité, et spécialiste technique et pédagogique.
- L'organisation des journées ainsi que de l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- Salle de réunion et espaces d'entraînement pour vols en intérieur et en extérieur.
- Quadricopters d'entraînement au pilotage légers
- Quadricopters professionnels compact à lourd
- Interface de gestion de vols automatisés sur les différents types de radiocommandes.
- Plateforme d'e-learning pour la préparation au diplôme théorique.
- Application web Juris Drone®
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par le passage de la certification pratique en fin de formation permettant une reconnaissance de vos connaissances et aptitudes auprès de la DGAC.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS:

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par le passage de la certification pratique en fin de formation permettant une reconnaissance de vos connaissances et aptitudes auprès de la DGAC.

- Un décollage suivi de 10 secondes de stationnaire, à hauteur des yeux des évaluateurs ;
- Une translation avant lente avec des changements de cap;
- Une translation rapide avec des changements de cap;
- Effectuer un circuit rectangulaire parfait sans changement de cap;
- Effectuer un circuit rectangulaire parfait avec changement de cap;
- Dessiner un huit dans les deux sens;
- Faire un cercle dans le sens horaire en fixant un point puis dans le sens anti-horaire;
- Contrôle de l'aéronef à grande distance: faire des cercles et des huit dans les deux sens;
- Fixer un objet à environ 50 mètres et se rendre au dessus sans changer de cap. Effectuer un rectangle parfait, revenir au dessus de l'objet. Effectuer une rotation a 180° et revenir au point de départ. Terminer par un huit devant les yeux de l'examineur;
- Effectuer la même manoeuvre que précédemment mais dans le sens inverse (commande inversées);
- Effectuer un atterrissage de précision dans une zone indiquée par l'évaluateur;
- Effectuer une approche à basse vitesse vers un objet à inspecter, se rapprocher le plus possible et effectuer une photo des 4 faces
- Paramétrer le drone pour effectuer une mission de constatation en mode semi-automatique
- Effectuer le processus complet d'un constat par drone, de la demande à la rédaction du PV

Par ailleurs, le formateur s'assurera de votre compréhension des différents thèmes abordés via la réalisation d'exercices ou cas pratiques en cours de formation (ex: check-up pré-vol, préparation du vol, analyse d'une carte aéronautique, détermination du scénario de vol,...)

EQUIPEMENT:

- DJI Mavic 3
- DJI Mavic Pro 2 zoom
- DJI Matrice 30T
- DJI Mini 3 Pro
- DJI Fpv
- RC PRO
- Logiciels : DJI GO4, DJI Fly, DJI Pilot, DJI Pilot 2
- Application web Juris Drone®

DURÉE:

Notre formation pratique se déroule généralement sur 2 jours consécutifs soit 16 heures (nous pouvons cependant adapter la durée en fonction de votre niveau, vos besoins, ou vos impératifs).

PROGRAMME DÉTAILLÉ:

	MATIN : 09H00 À 13H00	APRÈS-MIDI : 14H00 À 18H00
JOUR 1	<ul style="list-style-type: none">- Présentation du drone, de la technologie et de l'application de vol.- Législation des aéronefs télépilotes en France et détermination des autorisations à obtenir pour chaque vol.- Sécurisation de la zone de vol.	<ul style="list-style-type: none">- Préparation du vol, Check-up pré-vol et analyse de l'environnement.- Pilotage en mode manuel.
JOUR 2	<ul style="list-style-type: none">- Pilotage en mode automatique.- Pilotage en mode dégradé.	<ul style="list-style-type: none">- Examen pratique.- Formation à l'utilisation de l'application Web Juris Drone®.



TARIF

- Formation Constats par drone Huissiers de Justice.....5000 € HT

* *Vous avez également la possibilité de faire financer vos formations jusque'à **2500,00€** (via le FIFPL pour les associés) et parfois jusqu'à **100% pour les huissiers salariés** et les Clercs habilités (via l'OPCO-EP)*

* *Vous pouvez également compléter le financement par le biais du **Compte Personnel de Formation (CPF)**, pour connaître le montant de vos droits, rendez-vous sur www.moncompteformation.gov.fr*

PRÉREQUIS - MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Être Huissier de Justice (associé ou salarié) ou Clerc habilité aux constats.
- Pour la formation théorique en e-learning il est nécessaire de disposer d'une connexion internet ainsi que d'un ordinateur. La plateforme est également disponible sur tablette et smartphone via l'application dédiée. Vos accès seront ouverts après règlement complet de la formation ou après réception de l'accord de l'organisme de financement.

Nous organisons des sessions de formation pratique tous les 15 jours. Cependant le délai d'accès à la formation peut varier en fonction de vos disponibilités et du mode de financement. En effet si vous faites appel à un organisme de financement nous devons attendre la validation de l'organisme avant de vous inscrire à une session.

Accessibilité aux personnes handicapées:

La partie pratique de cette formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite du fait de nombreux déplacements. Néanmoins une adaptation du parcours est possible au cas par cas. Le centre de formation doit être informé de toute difficulté personnelle dès l'entretien téléphonique afin que nous puissions étudier la possibilité ou non d'adaptions spécifiques de l'action de formation.

CONTACT



Personne à contacter :

Pierre-Nicolas MAZENOT - SAS The French Drone
Formateur et télépilote agréé
14 rue Royale
74000 Annecy

contact@thefrenchdrone.com

www.thefrenchdrone.com

06 52 16 66 22

09 50 51 34 08

Lieu de formation:

The French Drone
14 rue Royale
74000 Annecy